

B. Ralph Chou, MSc, OD, FAAO Rédacteur en chef

lors que l'été 2020 tire à sa fin, ma famille et moi tentons de nous adapter à la vie à l'ère postpandémique, maintenant que l'Ontario en est à la troisième étape du déconfinement. Mon petit-fils aîné doit commencer la prématernelle, tandis que ses petits frères iront peut-être à la garderie. Puisque nous faisons partie du groupe démographique le plus vulnérable, ma femme et moi examinons les incidences possibles de la reprise de ces activités sur nos contacts avec nos petits-enfants. Je suis certain que vous êtes nombreux à être confrontés au même genre de questionnements alors que vous reprenez l'exercice de la profession, que vient compliquer la nécessité de porter l'équipement de protection individuel (EPI), que vous n'avez jamais appris à utiliser avec votre matériel diagnostique, sans compter tous les changements dans les procédures et la disposition de votre bureau requis pour vous conformer aux consignes de distanciation physique et aux nouvelles règles.

La pandémie de COVID-19 a eu de profondes répercussions sur nos vies personnelle et professionnelle, et pourtant la Terre doit continuer de tourner. Dans cette optique, il fut encourageant de voir notre profession agir rapidement pour veiller à offrir aux étudiants en optométrie l'expérience clinique nécessaire et à tenir compte des besoins de nos patients. Nos établissements d'enseignement en optométrie prennent aussi les mesures nécessaires alors que débute l'ère postpandémique. L'École d'optométrie de Waterloo a enfin obtenu le feu vert pour pourvoir deux postes depuis longtemps vacants dans son effectif enseignant, tandis que celle de Montréal a un nouveau directeur, le Dr Langis Michaud. Je tiens à féliciter M. Michaud et à remercier son prédécesseur, M. Christian Casanova, de ses services.

J'ai passé une bonne partie de l'été à discuter du type d'EPI dont les travailleurs de la santé ont besoin. Plusieurs organismes de normalisation nationaux et internationaux sont en train d'élaborer des exigences et des procédures de mise à l'essai pour veiller à ce que les cliniciens et le personnel de soutien soient adéquatement protégés. La protection des yeux et du visage occupe une place importante dans ces exigences et procédures, et il est surprenant de constater à quel point le secteur des soins de santé est peu conscient des risques et des conséquences d'une protection inappropriée des yeux et du visage. Il s'agit d'un sujet dont vous devriez discuter avec vos propres patients qui sont des fournisseurs de soins de santé.

Ce numéro couvre un large éventail de sujets qui, je l'espère, susciteront votre intérêt et vous donneront matière à réflexion. L'an dernier, nous avons publié un guide de pratique clinique pour l'examen périodique de la vue chez les enfants de 0 à 5 ans. Nous avons reçu plusieurs lettres adressées à la rédaction en réaction à ce guide. Notre article principal présente une analyse des conséquences de la kératite lamellaire diffuse aiguë. Ce numéro comporte également un exposé clinique sur la façon dont l'utilisation de prismes peut améliorer la posture, de même qu'un éloge funèbre à la mémoire de M. Daniel Forthomme, ancien directeur de l'École d'optométrie de Montréal.

Cette année devait être une année de célébration de la vision et des soins oculovisuels. Jusqu'à maintenant, c'est tout sauf cela. Voyons comment se déroulera le dernier trimestre de 2020. Restez en sécurité et en santé.